

**CRIBIQ – Consortium de recherche  
et d'innovation en bioprocédés  
industriels au Québec**

**États financiers  
au 31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux administrateurs de  
CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation  
en bioprocédés industriels au Québec

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec (ci-après l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 12 juin 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130794

# CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Amortissement des apports reportés afférents au programme de recherche	7 451 595	7 859 056
Subvention gouvernementale de fonctionnement et d'animation	1 447 000	793 000
Adhésion	84 600	59 200
Événements et autres	202 745	147 219
Intérêts	2 642 248	920 669
Produits de frais initiaux	468 725	532 035
Recouvrement de prêts	158 583	118 596
	<u>12 455 496</u>	<u>10 429 775</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	1 452 415	1 110 203
Activités d'animation (note 3)	374 517	203 783
Charges locatives	118 574	99 986
Réunions et congrès	31 302	7 175
Comités	234 773	143 233
Communication et matériel promotionnel	44 603	76 045
Déplacements	28 416	35 095
Équipement, logiciels et fournitures	53 356	56 783
Frais bancaires, assurances et autres	15 935	12 024
Représentation	13 026	16 166
Honoraires	95 641	139 192
Outils de veille et abonnements	42 289	32 412
Frais de recherche	7 451 595	7 859 056
Frais de recherche – programme Startup	240 000	130 000
Frais de recherche – programme CRIBIQ-BIOnext	505 736	
Amortissement des immobilisations corporelles	23 369	13 060
	<u>10 725 547</u>	<u>9 934 213</u>
Excédent des produits sur les charges avant autre élément	1 729 949	495 562
Autre élément		
Provision pour moins-value d'un placement	(81 162)	
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>1 648 787</u>	<u>495 562</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	<u>Affecté</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	<b>4 145 736</b>	<b>314 333</b>	3 964 507
Excédent des produits sur les charges		<b>1 648 787</b>	495 562
Grevé d'affectations internes (note 11)	<b>1 901 665</b>	<b>(1 901 665)</b>	
Solde à la fin	<b>6 047 401</b>	<b>61 455</b>	4 460 069

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 648 787	495 562
Éléments hors caisse		
Amortissement des apports reportés afférents au programme de recherche	(7 451 595)	(7 859 056)
Amortissement des apports reportés afférents au fonctionnement et à l'animation	(1 447 000)	(551 000)
Amortissement des immobilisations corporelles	23 369	13 060
Intérêts capitalisés sur des prêts	(11 125)	(15 960)
Provision pour moins-value d'un placement	81 161	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	9 419 898	22 687 171
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 263 495</u>	<u>14 769 777</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	6 996 000	(11 500 000)
Variation nette du placement dans la société en commandite	(133 335)	(124 424)
Encaissement de prêts	194 111	51 859
Déboursés de prêts	(150 000)	(150 000)
Immobilisations corporelles	(25 516)	(53 288)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>6 881 260</u>	<u>(11 775 853)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement d'emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement		(17 143)
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>9 144 755</b>	2 976 781
Encaisse au début	<u>25 529 517</u>	<u>22 552 736</u>
Encaisse à la fin	<u>34 674 272</u>	<u>25 529 517</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés  
industriels au Québec**  
**Situation financière**

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	34 674 272	25 529 517
Placements (note 5)	14 504 000	21 500 000
Comptes clients et autres créances (note 6)	613 285	149 333
Subvention à recevoir	2 500	36 503
Frais payés d'avance	52 173	37 964
Portion des placements, au coût, échéant au cours du prochain exercice	<u>76 179</u>	<u>120 065</u>
	<b>49 922 409</b>	<b>47 373 382</b>
Long terme		
Placements, au coût (note 7)	1 073 950	1 010 876
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>46 562</u>	<u>44 415</u>
	<b>51 042 921</b>	<b>48 428 673</b>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	361 350	322 726
Apports reportés (note 10)	<u>44 572 715</u>	<u>43 645 878</u>
	<b>44 934 065</b>	<b>43 968 604</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations internes (note 11)	6 047 401	4 145 736
Non affecté	<u>61 455</u>	<u>314 333</u>
	<b>6 108 856</b>	<b>4 460 069</b>
	<b>51 042 921</b>	<b>48 428 673</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur



# **CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2024

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a pour objectifs de promouvoir et de soutenir l'innovation dans toutes les filières industrielles de la bioéconomie au Québec, et ce, en facilitant la collaboration entre des partenaires industriels et les établissements de recherche. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'adhésion sont comptabilisés à titre de produits linéairement sur la durée de l'entente.

Les produits d'événements sont comptabilisés à titre de produits lorsque les événements ont lieu. Lorsque des événements sont organisés conjointement avec d'autres partenaires, les résultats de ces activités conjointes sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Les produits de frais initiaux sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

#### **Frais de recherche**

Les frais de recherche représentent des montants versés à des établissements de recherche publics pour la réalisation de projets. Les frais sont comptabilisés lorsque la demande de remboursement est reçue et que les critères de versement sont satisfaits.

# CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement informatique, mobilier et agencements	3 ans

##### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

**CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2024

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Avantages sociaux futurs**

L'organisme offre à certains employés un régime de retraite à cotisations définies. Les cotisations de l'organisme sont constatées en charges au moment où elles sont exigibles.

**3 - ACTIVITÉS D'ANIMATION**

Les frais d'animation regroupent l'ensemble des frais relatifs aux activités tels que les honoraires, les frais de location de salle, les frais d'hébergement, l'élaboration des programmes, les frais de déplacement et les frais de nourriture.

**4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(463 952)	146 251
Subvention à recevoir	34 003	85 487
Frais payés d'avance	(14 209)	(22 389)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	38 624	194 937
Apports reportés	9 825 432	22 282 885
	<u>9 419 898</u>	<u>22 687 171</u>

**5 - PLACEMENTS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Certificats de placement garanti, 5,23 % à 6,18 %, échéant d'avril à octobre 2024 (2,87 % à 5,3 % au 31 mars 2023)	14 504 000	21 500 000
Portion échéant au cours du prochain exercice	14 504 000	21 500 000
	<u>14 504 000</u>	<u>21 500 000</u>

**6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients	109 321	138 376
Intérêts courus	481 460	9 910
Taxes à la consommation à recevoir	22 504	1 047
	<u>613 285</u>	<u>149 333</u>

**CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2024

**7 - PLACEMENTS, AU COÛT**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Placement dans la société en commandite, Fonds Ecofuel I S.E.C., participation de 2,22 %	<b>801 764</b>	668 429
Prêt à Airex, 4,25 %, encaissable par versements mensuels de 3 806 \$ en capital, échéant en juin 2026	<b>102 765</b>	148 438
Prêt à Tricycle inc., 4,25 %, encaissable par versements mensuels de 3 806 \$ en capital, échéant en avril 2027 (a)	<b>81 162</b>	155 948
Prêt à Technologies Inocucor, 15 %, encaissable par versements mensuels de 1 500 \$, capital et intérêts, échu en juillet 2022	<b>9 688</b>	9 688
Prêt à Nesting Safe inc., 4,75 %, encaissable par versements mensuels de 3 835 \$ en capital, échéant en juillet 2028	<b>154 750</b>	
Prêt à E2Metrix inc., 4,25 %, encaissé au cours de l'exercice		148 438
	<b>1 150 129</b>	1 130 941
Portion échéant au cours du prochain exercice	<b>76 179</b>	120 065
	<b>1 073 950</b>	1 010 876

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a pris la décision de constater une moins-value sur la valeur du placement de 81 162 \$.

L'organisme a consenti des prêts d'une valeur comptable de 234 453 \$ (398 715 \$ au 31 mars 2023) qui sont entièrement provisionnés. Le montant de perte de valeur afférente aux prêts est de 240 000 \$ pour l'exercice (130 000 \$ en 2023), alors que la reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les prêts est de 158 583 \$ (118 596 \$ en 2023).

**8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	<b>37 673</b>	<b>31 330</b>	10 563
Équipement informatique	<b>96 950</b>	<b>58 234</b>	33 852
Mobilier et agencements	<b>7 584</b>	<b>6 081</b>	1 503
	<b>142 207</b>	<b>95 645</b>	44 415

**9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>241 005</b>	213 151
Salaires à payer	<b>120 345</b>	109 575
	<b>361 350</b>	322 726

**CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés  
industriels au Québec**  
**Notes complémentaires**  
au 31 mars 2024

**10 - APPORTS REPORTÉS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>43 645 878</b>	29 773 049
Montants comptabilisés à titre de produits – programme de recherche	<b>(7 451 595)</b>	(7 859 056)
Montants comptabilisés à titre de produits – fonctionnement et animation	<b>(1 447 000)</b>	(551 000)
Montants encaissés au cours de l'exercice (a)	<b>9 825 432</b>	22 282 885
Solde à la fin	<b><u>44 572 715</u></b>	<b><u>43 645 878</u></b>

(a) Ces sommes excluent les montants comptabilisés à titre de subventions à recevoir et d'apports reportés au cours de l'exercice précédent.

Ces sommes incluent un montant de 581 500 \$ attribué au fonctionnement et aux opérations de l'organisme pour le programme PSO. Cette somme sera utilisée pour les années subséquentes.

Les subventions reportées sont affectées à la réalisation de projets de recherche qui ont été autorisés par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi que le conseil d'administration de l'organisme, et pour lesquels les charges n'ont pas été engagées.

# CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 11 - ACTIF NET

#### Grevé d'affectations internes

Conformément aux résolutions du conseil d'administration, l'organisme réserve des sommes pour des projets futurs. Ces sommes se détaillent comme suit :

									2024	
	Fonds de placement Ecofuel	Fonds du programme CRIBIQ-Startup	Fonds CRIBIQ-Propulsion	Fonds pour missions internationales	Fonds de provision Cybersécurité	Fonds CRIBIQ-BIONext	Fonds études stratégiques	Fonds pour appel à projets collaboratifs	Fonds de réserve	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	231 571	975 000	1 460 000	100 000	100 000	600 000			679 165	4 145 736
Affectations internes	(133 335)	425 000	290 000	(30 000)	(100 000)	400 000	550 000	400 000	100 000	1 901 665
Solde à la fin	<u>98 236</u>	<u>1 400 000</u>	<u>1 750 000</u>	<u>70 000</u>	<u></u>	<u>1 000 000</u>	<u>550 000</u>	<u>400 000</u>	<u>779 165</u>	<u>6 047 401</u>

#### Fonds de placement Ecofuel

Ce fonds sera utilisé pour remplir les obligations de l'organisme envers le Fonds Ecofuel I S.E.C. en vertu de la convention de société en commandite relativement aux parts du fonds qui lui ont été cédées, le 27 juin 2018, en raison de sa fermeture.

#### Fonds du programme CRIBIQ-Startup

Ce fonds sera utilisé pour financer les entreprises en démarrage. Il a été instauré à la suite du transfert des actifs du Centre québécois de valorisation des biotechnologies en raison de sa fermeture.

#### Fonds CRIBIQ-Propulsion

Ce fonds sera utilisé pour la précommercialisation et la commercialisation des innovations issues des projets financés antérieurement par l'organisme.

# **CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2024

---

### **11 - ACTIF NET (suite)**

#### *Fonds de réserve*

Ce fonds sera utilisé pour remplir les obligations de l'organisme envers ses employés et ses fournisseurs en cas de cessation des activités.

#### *Fonds pour missions internationales*

Ce fonds sera destiné à organiser des missions industrielles à l'international au bénéfice de ses membres.

#### *Fonds de provision cybersécurité*

Ce fonds sera utilisé par l'organisme pour permettre la mise en place de bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

#### *Fonds CRIBIQ-BIOnext*

Ce fonds sera destiné aux membres des nouveaux services d'accompagnement préliminaire pour la valorisation de la production industrielle et la commercialisation des innovations en bioéconomie.

#### *Fonds études stratégiques*

Ce fonds sera destiné à la réalisation d'études stratégiques au profit de la bioéconomie québécoise.

#### *Fonds pour appel à projets collaboratifs*

Ce fonds sera destiné à financer des études de faisabilité technico-économique dans le cadre d'appel à projets spéciaux du programme PSO.

### **12 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie fournit, par l'intermédiaire de subventions, 59 % (67 % en 2023) des produits de l'organisme.

# **CRIBIQ – Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2024

---

### **13 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé à verser une somme minimum de 229 964 \$ pour la location de bureaux jusqu'en juin 2029. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 56 051 \$ en 2025, à 40 158 \$ en 2026, à 40 208 \$ en 2027, à 41 345 \$ en 2028 et à 41 759 \$ en 2029.

L'organisme s'est également engagé à verser une somme de 86 554 \$ pour un contrat de service jusqu'en mai 2027. Les paiements minimums exigibles des prochains exercices s'élèvent à 24 043 \$ en 2025, à 28 851 \$ en 2026, à 28 851 \$ en 2027 et à 4 809 \$ en 2028.

En vertu d'une convention de société en commandite, l'organisme s'est engagé à investir une somme de 900 000 \$ sous forme de parts dans la société en commandite Fonds Ecofuel I S.E.C. En date du 31 mars 2024, le solde de cet engagement s'élève à 98 236 \$.

De plus, en vertu de conventions de prêt dans le cadre du programme Startup, l'organisme s'est également engagé à verser un montant total de 300 000 \$ à dix organisations. Le montant a été versé subséquemment à la fin de l'exercice financier.

### **14 - RISQUES FINANCIERS**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements et les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les certificats de placement garanti et les prêts portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.